

Facture

Code SAGE : 2F001

N°Client : VINCAHORSAOC

Email : contact@aoc-cahors.vin

**SYNDICAT DE DEFENSE DU
VIN DE CAHORS**
Pôle Viti-Vinicole
Anglars
46140 ANGLARS JUILLAC

France

NUMERO	DATE	REFERENCE	Site QUALISUD
F25000836	17/02/25	CAHORS JAN 25	Limoges - Tél : 05 55 36 07 78

Désignation	Qté	Px unitaire	Mt HT Euro
AOC CAHORS REDEVANCE CERTIFICATION SUR PREVISIONNEL : JANVIER 2025	1,000	2 597,5500	2 597,55 €

	Total HT	Base TVA 20 %	Total TVA	Total TTC	NET A PAYER
En Euro	2 597,55 €	2 597,55 €	519,51 €	3 117,06 €	3 117,06 €
Méthode de cotation : 1 Euro = 6,55957 Franc Français			Règlement comptant à réception de facture.		

Pour tout retard de paiement, s'ajoutera au montant initial dû, une pénalité calculée sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal.
Une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans justificatifs, en cas de dépassement des délais de paiements selon les dispositions légales.

Nos coordonnées bancaires :				
Code banque	Code guichet	Numéro compte	Clé RIB	
13306	00940	09643982000	49	
AGRIFRPP833	FR7613306009400964398200049			

QUALISUD, n° Intracommunautaire FR 31 315 002 915

Lors de votre règlement, merci d'indiquer le numéro de la facture au dos du chèque ou dans l'intitulé de l'ordre du virement.

Cher 24

1965,82

Mont à payer =

1153,24 €

visé
20/02/25